

Affaires courantes

devient une attaque personnelle, nous devons alors éviter ce genre de choses.

[Français]

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, je désire prendre la parole sur la même question de privilège, vu que mon nom n'a pas été prononcé. C'est effectivement le jeudi 1^{er} octobre que j'ai mentionné dans une déclaration à la Chambre des communes que le député de Burin—Saint-Georges avait dépensé 118 865 \$ pour ses frais de voyages.

Monsieur le Président, j'aimerais vous mentionner que si j'ai fait cette déclaration, c'est que je l'ai prise dans les comptes publics du Canada, que tous les députés ont en cette Chambre et j'ai dit effectivement ce qui était marqué dans les comptes publics. J'ai rapporté la vérité, un point, c'est tout.

[Traduction]

M. le Président: Le mieux serait peut-être d'en rester là, comme je l'ai dit. Je consulterai le député et d'autres si cela pose un problème.

Nous avons essayé d'être très prudents à ce sujet. Je pense que les députés comprennent pourquoi.

* * *

PÉTITIONS

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, j'ai l'honneur, conformément à l'article 36 du Règlement, de présenter une pétition signée par des Canadiens d'un océan à l'autre.

Ils imploront le gouvernement de ne pas imposer une TPS sur les journaux, les revues, les livres et d'autres articles de lecture. Ils désirent que se perpétue au Canada la tradition voulant qu'on n'impose pas une taxe sur les articles de lecture et sur la promotion de l'alphabétisme dans un pays qui a besoin de ce genre de promotion.

LES DROITS DE LICENCE POUR LES
TÉLÉCOMMUNICATIONS PAR RADIO

M. Dave Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, j'ai une pétition à présenter conformément à l'article 36 du Règlement. Elle vient des habitants du village de Dominion, dans ma circonscription, de la part surtout de personnes qui sont liées depuis quelque temps au service des pompiers volontaires de Dominion.

Comme ils le font valoir dans leur pétition, étant donné que les services des incendie assurent un service essentiel pour protéger la vie et les biens de tous les

citoyens, et étant donné que le ministère fédéral des Communications impose maintenant une hausse énorme des droits de licence pour les télécommunications par radio, incluant tout le matériel radio des services d'urgence, ils demandent au gouvernement du Canada d'en exonérer les services des incendies comme ceux des localités comme Dominion. J'inviterais le gouvernement à y donner suite immédiatement.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Dave Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): À propos d'un autre sujet, monsieur le Président, j'ai un certain nombre de pétitions à présenter conformément à l'article 36 du Règlement de la part de signataires de partout au Canada, notamment de localités comme Markham et Don Mills, toutes deux situées en Ontario.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de retirer la taxe sur les produits et services, et plus particulièrement son application aux livres, journaux, magazines et autres articles de lecture. Ils espèrent que les membres du gouvernement se rangeront à leur avis et reconnaîtront l'opposition catégorique que les Canadiens d'un océan à l'autre vouent à cette mesure, et surtout l'incidence qu'elle aura sur les magazines, les livres et les journaux, et ils demandent que la TPS soit retirée immédiatement.

[Français]

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, la pétition ci-jointe est jugée conforme. Les pétitionnaires n'appuient pas le gouvernement dans l'application de la taxe sur les produits et services sur les livres, les magazines et les revues.

[Traduction]

Ils estiment que la dissémination de l'imprimé est essentielle à la démocratie, à la culture et à l'éducation, et que la TPS empêchera que nous ayons une société lettrée et productive. Ils demandent au gouvernement et au ministre de comprendre qu'une augmentation de 1 p. 100 du prix des livres entraîne une réduction des ventes de 2 p. 100. Par ailleurs, c'est l'année internationale de l'alphabétisation, décrétée par l'Organisation des nations unies, et c'est donc très grave, c'est pourquoi j'espère que le premier ministre—qui est d'accord avec nous—retirera cette taxe.

M. Robert E. Skelly (Comox—Alberni): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, en vertu de l'article 36 du Règlement, une pétition signée par un peu plus de 250 habitants d'Edmonton et de St-Albert, en Alberta; ils demandent au gouvernement et à la Chambre des communes de détaxer les livres, les magazines et les